

REFORME TERRITORIALE ET IMPACTS POUR LES COREVIH

La situation du



Le COREVIH Alsace

- ✓ Une région/une ARS
- ✓ Deux départements: Bas-Rhin, Haut-Rhin
- ✓ Une superficie de 8280 kms
- ✓ 3 Centres Hospitaliers: Hôpitaux Civils de Colmar, Centre Hospitalier Mulhouse , CHU de Strasbourg

- ✓ SiègE du COREVIH basé au CHU de STRASBOURG
- ✓ le COREVIH Alsace est rattaché à la Direction de la Stratégie et des Projets du CHU, avec une UF spécifique
- ✓ Une dotation de 393 984€
- ✓ Des locaux mis à disposition par le CHU, en dehors de tous services de soins (avec IREPS et ORS)

Son équipe:

- Une coordinatrice 1 ETP
- Une secrétaire 1 ETP
- 3 TECs, réparties sur les 3 centres hospitaliers: 2,5 ETP
(844 patients/TEC)

En projet pour 2015:

- Embauche d'un Data base manager
- Un chargé de projet en promotion de la santé

- ✓ Une FAH de 2110 patients
- ✓ Une prévalence IST spécifique liée aux pays frontaliers et des Politiques de Santé Publique différentes
- ✓ Des acteurs qui pour certains sont ou vont être organisés en grande région (DISP, SOS Hépatites, AIDES...)

ET DEMAIN?



- En janvier, compte-tenu de la réforme territoriale, de la mise en œuvre des futurs CeGIDD, le COREVIH Alsace a interpellé l'ARS Alsace /renouvellement en proposant de prolonger la durée du mandat par la publication d'un arrêté modificatif.
- L'ARS a alors souhaité maintenir le renouvellement du Comité en Septembre 2015.
- **Mai 2015**, suite à la nomination du Préfigurateur, l'ARS se questionne sur la pertinence de ce renouvellement..
- Pas de positionnement clair pour l'instant.

- Le COREVIH Alsace réfléchit désormais ses projets en grande région
- Son plan d'action stratégique élaboré par les membres du Bureau en Avril 2015, qui prévoit une ouverture vers les Hépatites et la santé sexuelle en général, est transposable en partie
- Favorable à anticiper une mutualisation des moyens et des projets mais avec le souhait de préserver un fonctionnement comme le prévoit les textes
- Des échanges en INTER-COREVIH ICONE depuis de nombreuses années
- Une mutualisation à anticiper...par le biais de diagnostics territoriaux, populationnels à partager